

Le virus du Nil occidental est une source de préoccupation grandissante pour la population canadienne. Les programmes de contrôle des maringouins peuvent limiter le nombre de maringouins porteurs de l'infection. Cependant, un programme mal conçu et mal appliqué peut détériorer les milieux humides et d'autres habitats aquatiques. Un contrôle responsable et efficace des populations de maringouins doit faire partie d'un programme d'ensemble qui inclut :

1. l'identification des habitats de reproduction des maringouins;
2. l'élimination des récipients susceptibles d'accueillir des larves de maringouins comme les gouttières ou les baignoires mal entretenues et tout autre récipient susceptible de retenir l'eau de pluie dans les zones urbaines que préfèrent les maringouins porteurs du virus du Nil occidental;
3. la surveillance régulière des habitats de reproduction potentiels afin que les applications de larvicide soient effectuées au bon moment;
4. la confirmation que les espèces de maringouins présentes dans un milieu humide sont des porteurs reconnus du virus du Nil occidental avant toute application de mesures de contrôle des larves.

Canards Illimités Canada a compilé les informations disponibles sur les larvicides les plus communs contre les maringouins. Le tableau ci-dessous résume ces informations. Familiarisez-vous avec les conséquences environnementales de tous ces produits avant de les utiliser. Prenez des décisions respectueuses de l'environnement quand vous utilisez des pesticides dans un milieu humide ou tout autre habitat naturel.

Les principaux larvicides contre le maringouin en usage au Canada*

INSECTICIDE	MODE D'ACTION	DEGRÉ DE TOXICITÉ		INFORMATIONS EXISTANTES
		Santé humaine	Animaux	
Bti (Bacillus thuringiensis israelensis)**	Cette bactérie naturellement présente dans le sol produit un cristal de protéine durant le stade de formation des spores de son cycle de vie. Les larves de maringouins mangent les cristaux qui interagissent avec l'environnement alcalin de leur système digestif pour produire des molécules protéiniques toxiques qui détruisent leurs parois intestinales. La larve cesse de s'alimenter et meurt peu après.	Risques faibles pour la santé humaine	Aucun effet toxicologique direct sur les oiseaux, les poissons, les batraciens et la plupart des invertébrés aquatiques.	Peut être appliqué aux plans d'eau permanents, y compris les milieux humides, avec des effets négligeables sur les autres insectes.
Methoprene	Ce régulateur de la croissance des insectes empêche le développement des maringouins au-delà du stade larvaire.	Considéré comme présentant des risques faibles pour la santé humaine	Sans danger pour les mammifères et les oiseaux lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions de l'étiquette; toxicité légère à modérée pour les poissons d'eau chaude et d'eau froide; hautement toxique pour les invertébrés des eaux douces, saumâtres et salées.	Non recommandé dans les milieux humides en raison de sa toxicité pour certaines espèces. Son utilisation dans les collecteurs d'eaux pluviales, les bouches d'égout et les habitats aquatiques artificiels doit être supervisée afin que les cours d'eau ne soient pas contaminés après de fortes pluies. rs and streams are not contaminated after heavy rains
Diflubenzuron	Empêche la production de la substance nécessaire au développement de la carapace des invertébrés, ce qui enlève toute protection à ces derniers.	Considéré comme présentant des risques faibles pour la santé humaine	Considéré comme peu toxique pour les petits mammifères, les oiseaux et les poissons; hautement toxique pour les invertébrés des eaux douces, saumâtres et salées.	Non recommandé dans les milieux humides en raison de sa forte toxicité pour certaines espèces.
Chlorpyrifos	Entrave les fonctions normales du système nerveux, tue les insectes par contact direct ou par ingestion	Selon la formule utilisée, faible à forte toxicité pour l'être humain.	Modérément toxique pour les mammifères; hautement toxique pour les oiseaux, les poissons et les invertébrés aquatiques.	Non recommandé dans les milieux humides en raison de sa forte toxicité pour les espèces qu'ils abritent.

* Compilés par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada (ARLA). Les produits ci-dessus ne sont autorisés que pour le contrôle des larves de maringouins et de mouches noires dans les habitats aquatiques. Au Canada, l'ARLA restreint la vente de la plupart des produits enregistrés pour le contrôle des larves de maringouins aux opérateurs antiparasitaires ayant reçu une formation. La plupart des provinces exigent que les opérateurs soient titulaires d'une licence d'utilisation des produits à usage restreint. Les provinces peuvent également réglementer la vente, l'utilisation, le transport, l'entreposage et l'élimination de ces produits, et exigent des licences appropriées et la notification du public avant toute application de larvicide dans un habitat aquatique.

** Les noms commerciaux incluent VectoBac, Aquabac et Teknar.

Pour plus d'informations sur les produits chimiques servant à la lutte contre les maringouins, veuillez contacter l'ARLA de réglementation de la lutte antiparasitaire au 1-800-267-6315 ou visitez le site www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/index-fra.php

AS/0610